

Attribution de temps—Bill C-11

Finances prétend que si les subventions n'étaient pas imposables il perdrait 560 millions de dollars. Il lui faut récupérer 560 millions de dollars du montant de 1.4 milliard de dollars que l'autre ministre a l'intention de dépenser en sept ans.

Si la subvention maximale est de \$350, il faudra la verser à quatre millions de propriétaires de maison demeurant ailleurs qu'en Nouvelle-Écosse ou dans l'Île-du-Prince-Édouard. Si l'on divise le montant de 1.4 milliard de dollars par \$350, on arrive au chiffre de quatre millions, de sorte qu'il faudrait que quatre millions de propriétaires obtiennent la subvention maximale de \$350. Il faudra en outre que tous ces quatre millions de propriétaires appartiennent à la catégorie de ceux qui paient le plus d'impôt, ou tout au moins de ceux qui paient 50 p. 100 car, pour arriver au chiffre de 560 millions, il faudrait que ces personnes renoncent à la moitié de ce qu'elles auront obtenu.

Ce que le ministre est en train de dire, c'est que quatre millions de propriétaires vont toucher la subvention maximale et qu'ils appartiendront tous à la catégorie des contribuables qui sont imposés à 50 p. 100, car ce n'est qu'à ces conditions qu'il peut affirmer que le gouvernement perdrait 560 millions de dollars si ces subventions n'étaient pas imposables. De toute évidence, il fait erreur. Il est même très loin de la réalité. Il est faux de prétendre que la moitié du coût du programme sera récupéré sous forme d'impôt si les subventions demeurent imposables. Ce n'est pas le cas, mais c'est là le genre de réponses que nous sert le ministre depuis quelques jours.

Au fait, comme les huit provinces en question ne comptent que 7,026,000 propriétaires de maison, il faudrait que l'acceptation soit fantastique. Il faudrait que quatre millions de ces 7,026,000 propriétaires demandent et obtiennent la subvention. Pour comble du ridicule, seulement 1,223,000 d'entre eux sont admissibles dès la première année, chiffre qui augmentera graduellement d'année en année et qui n'atteindra quatre millions qu'après quatre ans. Jamais par le passé n'a-t-on essayé d'éclabousser la Chambre avec une telle vidure de morue. La vidure de morue, c'est ce qu'on racle du plancher après qu'on a fait subir un traitement plutôt radical à la morue. Ainsi le ministre sait ce que je pense de sa réponse. Quand nous prenons la parole pour poser des questions à la Chambre, ce sont des réponses de ce genre que nous obtenons.

● (1642)

Le comité plénier est le seul comité parlementaire efficace. Nous pouvons y poser des questions et, si le ministre ne donne pas de réponse satisfaisante, nous pouvons en poser d'autres. Il n'est pas comme les autres comités qui sont émasculés. Ce sont des eunuques parlementaires qui veillent sur le harem où le premier ministre (M. Trudeau) dissimule ses délectations. Les délectations secrètes du premier ministre et du ministre des Finances sont protégées par les eunuques parlementaires, les comités de la Chambre qui sont sans pouvoir. Ils ne peuvent assigner personne. Ils sont dominés par la majorité qui les a sous sa coupe. La plupart des présidents sont des libéraux. Ils sont sous la coupe des ministres influents du gouvernement et du premier ministre lui-même. On ne peut attendre des présidents qu'ils soient impartiaux.

Quant aux membres, ils ne peuvent faire que ce qu'on leur permet bien de faire. Ils siègent aux comités. On leur donne dix minutes pour poser des questions et recevoir des réponses. Un membre pose une question et il reçoit, pendant neuf

minutes, un semblant de réponse que lui sert quelque ministre à la verve intarissable. C'est la procédure la plus pusillanime et la plus futile qui ait jamais été imposée au Parlement.

M. Boulanger: Ce n'est pas vrai.

M. Crosbie: Mon honorable adversaire est trop habitué au rôle de libéral d'arrière-ban. Nous de ce côté-ci de la Chambre n'avons pas vécu cette expérience. Nous sommes pleins d'énergie, de vigueur et de vitalité. Nous posons des questions et nous voulons des réponses. Nous ne sommes pas intéressés à la castration parlementaire que ce gouvernement impose de force aux députés d'opposition et aux Canadiens. Nous voulons des comités actifs et efficaces.

M. Boulanger: Voilà qui paraît bien à la télévision.

M. Crosbie: Nous ne voulons pas de ces comités émasculés. Nous n'avons que faire de la clôture. Nous sommes comme le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Horner). Il n'a que faire des mineurs du Cap-Breton. Il donne à entendre qu'ils sont des paresseux fieffés qui ne veulent pas travailler.

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Nous n'avons que faire de la clôture. Non, décidément pas. Aussi, nous n'avons que faire des bêlements de l'honorable vis-à-vis.

M. Boulanger: Oh, oh!

M. Crosbie: Si l'honorable vis-à-vis tient à prendre la parole pour donner son avis sur cette motion, qu'il le fasse.

M. Boulanger: Je n'y manquerai pas. Vous n'êtes qu'un imposteur.

M. Crosbie: Sans doute y a-t-il des gens qui aimeraient savoir ce qu'il a à dire là-dessus. Où qu'ils soient, ils aimeraient bien savoir pourquoi il est d'accord pour que le gouvernement mette un terme au débat que la Chambre consacre actuellement aux propositions d'amendements à la loi de l'impôt sur le revenu. Le comité plénier constitue en effet le seul moyen efficace de passer le ministre à la casserole, sans cependant aller jusqu'à le faire roussir.

Le député de Rosedale (M. Macdonald) n'aurait pas imposé la clôture. C'était sans aucune crainte qu'il affrontait la Chambre. Il était parfaitement convaincu d'avoir raison. Il avait toutes les mauvaises raisons possibles d'en être convaincu, mais il n'avait pas peur de les soumettre à l'examen. Le nouveau ministre est quelque peu différent. Le nouveau ministre est insaisissable comme une anguille. Il va faire glisser le bill par toutes les étapes de son étude à la Chambre, grâce au règlement de clôture. Il va séduire les sénateurs en leur promettant une somptueuse et reluisante croissance de la prospérité et des privilèges des compagnies.

Voilà qui ressemble à ce que pourraient dire des députés néo-démocrates. Le ministre va faire adopter le bill en vitesse, parce que le milieu des investisseurs l'inonde d'appels téléphoniques. Ces pauvres gens ne savent pas quoi faire. Ils ne savent pas à quoi s'attendre. Ils ne peuvent additionner deux plus deux. Ils ne se rendent apparemment pas compte que le nombre 145, ou quel qu'il soit, représente plus de la moitié des 265 députés. Ils ne se rendent pas compte que le gouvernement jouit de la majorité et a le contrôle de la Chambre.